

**Compte rendu du conseil d'administration
du lundi 6 novembre 2000**

Etaient présents :

Membres de droit ou leur représentant

M. David Chopard-Lallier	Université Paris I
M. Jean-Marie Ferru	Université Paris III
Mme Khadija Dib	Université Paris IV
M. Patrick de Carné	Université Paris V
M. Etienne Delage	Ecole Pratique des Hautes Etudes
M. Jérôme Belmon	Ecole Nationale des Chartes
M. David Chopard-Lallier	Bibliothèque InterUniversitaire de la Sorbonne
M. Alain Dubrulle	Rectorat de Paris

Membres désignés

M. David Chopard-Lallier	Université Paris I
M. Christophe Bonnet	Université Paris III
Mme Khadija Dib	Université Paris IV
M. Patrick de Carné	Université Paris V
M. Etienne Delage	Ecole Pratique des Hautes Etudes
M. David Chopard-Lallier	Bibliothèque InterUniversitaire de la Sorbonne
Mme Françoise Liotet	Rectorat de Paris

Invité

M. Pascal Allemand	Rectorat de Paris
--------------------	-------------------

Le directeur du SIRIS

M. Jean-Pierre Le Moan

La séance est ouverte à 15 heures en salle Gréard.

1. Rapport d'activité 2000 et évolution du réseau vers les hauts débits

Administration de la dorsale et des machines de service

L'utilité du recensement des ordinateurs (nom et adresse réseau) et de sa communication au SIRIS pour alimenter le serveur de noms (DNS) est rappelée aux établissements.

Sécurité et sûreté physique

Peu de progrès ont été enregistrés concernant le coffrage des gaines techniques verticales par les établissements ; une opération globale prise en charge par la Chancellerie n'est pas envisageable ; les établissements sont donc invités à faire réaliser dans les meilleurs délais les travaux prévus à l'inventaire distribué au Conseil du 3 novembre 1999.

S'agissant de la sécurisation des accès aux sous-sols, la Chancellerie déterminera pour chaque accès à sécuriser l'établissement qui doit assurer la charge des travaux.

Mise à disposition d'un agent

L'agent mis à disposition du SIRIS par l'Université Paris IV devrait prochainement être confirmé dans sa nouvelle affectation dans le cadre d'un échange de postes entre le SIRIS et cette Université.

Réseau Académique Parisien

Ce réseau sera mis en place au cours du premier semestre de l'année 2001.

La Sorbonne et le site de la rue des Saints-Pères seront les deux premiers sites connectés au PoP Odéon.

Le coût de la connexion au RAP (soit 125 KF annuels) sera imputé au compte 626 et se substituera donc en cours d'année à celui de la connexion à RENATER (France Télécom).

La possibilité d'utiliser le réseau RAP pour interconnecter les autocommutateurs de téléphonie des sites RAP d'un même établissement est rappelée aux services ayant en charge la gestion de ces équipements.

Evolution du réseau du site

Les quote-parts d'acquisition du réseau à hauts débits (budget 2000) et de répartition des dépenses 2001 sont très légèrement modifiées par rapport à celles votées lors du CA du 16 décembre 1999, du fait d'ajustements techniques étudiés par les établissements.

Le Conseil adopte à l'unanimité les nouvelles quote-parts ci-dessous :

Université Paris I :	20,41 %
Université Paris III :	7,23 %
Université Paris IV :	25,00 %
Université Paris V :	8,93 %
Ecole Pratique des Hautes Etudes :	5,53 %
Ecole Nationale des Chartes :	0,85 %
Bibliothèque interuniversitaire :	10,29 %
Rectorat de Paris :	21,76 %

La réunion de chantier prévue avec le fournisseur RCS aura lieu le 16 novembre 2000 à 10 heures en salle Prum, la mise en coffret des équipements étant prévue pour la semaine 47 et la migration proprement dite pour la semaine 49 et éventuellement la semaine 50.

Convention inter-établissements

L'annexe à la convention initiale portant création et fonctionnement du SIRIS sera prochainement réécrite afin de l'adapter au nouveau contexte technique déterminé par le réseau à hauts débits.

Exécution du budget 2000

Le budget prévisionnel voté lors du 23 mai 2000 ne sera pas dépassé ; pour le réseau à hauts débits, une dépense complémentaire de 11 417,02 F TTC est soumise au vote du Conseil : elle est liée aux ajustements techniques de ces derniers jours qui ont fait apparaître le besoin de convertisseurs cuivre-fibre optique (« canary ») supplémentaires : ce projet d'acquisition est voté à l'unanimité.

2. Projet de budget 2001

Le projet de budget annexé au présent compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. Politique de sécurité

Le logiciel AMAVIS est en cours de test sur le serveur de messagerie du SIRIS ; une attention particulière aux mesures de sécurité logiques sera portée au cas des salles en libre accès en 2000-2001.

La séance est levée à 16 heures.
